

Questions orales

M. Johnston: Madame le Président, la Chambre apprendra avec intérêt, j'en suis certain, que par courtoisie envers l'honorable député, je lui ai envoyé tous les mois les renseignements que j'avais demandés. Cependant, ces renseignements sont accompagnés d'indications et de notes dont il faut tenir compte pour bien interpréter les fluctuations des chiffres. J'ai l'impression que le député a négligé d'en prendre connaissance.

Quoi qu'il en soit, je voudrais signaler, puisque le député a soulevé la question, qu'il y a eu effectivement une augmentation annuelle—car c'est toujours aux augmentations annuelles que nous nous intéressons—d'environ 1,026 employés permanents entre le 31 août 1979 et le 31 juillet 1980. Je tiens à assurer à l'honorable député que j'examine les motifs de cette augmentation fort modeste, mais je pense qu'elle est attribuable au fait qu'il nous a fallu assurer un meilleur service au public dans certains domaines.

* * *

LE BUDGET

L'IMPÔT SUR LE REVENU—ON DEMANDE AU MINISTRE DE NIER QU'IL AIT L'INTENTION DE DÉSINDEXER L'IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, je voudrais poser au ministre des Finances une question relative aux spéculations selon lesquels il aurait l'intention de désindexer l'impôt sur le revenu des particuliers, spéculations que ses réponses de tout à l'heure n'ont fait qu'attiser.

Puisque le ministre n'a pas démenti la chose et qu'il sait fort bien qu'une telle mesure aurait les répercussions les plus fortes sur les personnes à moyens et faibles revenus ainsi que sur les femmes et les familles monoparentales, voudrait-il saisir l'occasion pour nous dire carrément—quoique ce serait pour lui une conversion de la onzième heure—qu'il a renoncé à cette mesure punitive à l'encontre des contribuables canadiens?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne pense pas qu'il soit sage en ce moment de commencer à divulguer pièce par pièce ce que budget contient ou ne contient pas. L'honorable représentante aura demain soir un tableau complet de la situation et j'espère bien qu'elle applaudira à la fin de mon exposé.

Mlle MacDonald: Madame le Président, nous applaudirions volontiers les ministres s'ils voulaient bien répondre à une question de temps en temps. Comme le ministre le sait, le projet gouvernemental de désindexation de l'impôt a fait l'objet de critiques de la part de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, du Congrès du travail du Canada, du vérificateur général, de membres de mon parti et, selon toutes probabilités, de députés libéraux de l'arrière-ban. Le

ministre ne va-t-il pas écouter toutes ces doléances et en tenir compte avant qu'il ne soit trop tard?

M. MacEachen: Madame le Président, j'ai écouté à la Chambre les vues de nos honorables vis-à-vis au sujet de la désindexation, j'ai également pris connaissance des opinions quelque peu contradictoires exprimées par le Nouveau parti démocratique de même que du point de vue de groupes très variés. J'ai écouté toutes les instances et j'annoncerai la décision prise demain soir.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

NEWCASTLE (N.-B.)—LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PÉNITENCIER

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Samedi dernier, je me trouvais à Newcastle, au Nouveau-Brunswick, et j'ai appris avec horreur que les habitants de cette localité attendent depuis plusieurs années le commencement des travaux de construction d'un nouvel établissement pénitentiaire. Au cours des deux dernières campagnes électorales, on a, à deux reprises, donné le premier coup de bêche, mais les travaux proprement dits n'ont pas encore commencé.

Étant donné que 2,500 habitants ont récemment participé à une «journée de la survie» organisée à Newcastle, est-ce que le ministre peut assurer à la Chambre que les travaux de construction du nouvel établissement pénitentiaire commenceront immédiatement et que la ville n'aura pas à attendre la prochaine campagne électorale pour cela?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, je suis très heureux d'informer la Chambre que nous envisageons toujours de construire cet établissement. Nous avons l'intention d'aller de l'avant, mais aucune date n'a jamais été fixée pour le début des travaux. En fait, nous nous sommes seulement engagés à construire l'établissement lorsque la population des détenus aura atteint un certain point.

M. Parker: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au solliciteur général. Si, comme le ministre l'a dit, la date du début des travaux demeure encore incertaine, pourquoi le député libéral de Northumberland-Miramichi a-t-il promis en termes catégoriques la construction de cet établissement et pourquoi a-t-il organisé, dans le cadre de sa campagne électorale, deux cérémonies au cours desquelles il a donné le premier coup de bêche?

M. Kaplan: Madame le Président, j'ai eu des rapports suivis avec le député de Northumberland-Miramichi et je sais que ses déclarations étaient parfaitement justifiées en fonction de la politique du gouvernement.